



Tromperie sur voyance web

Par **burrinho**, le **21/06/2013** à **00:08**

bonsoir a tous, j'ai pu lire dans votre forum des temoignages d'autres personnes qui ont été dans la même situation que moi ,et j'aimerais savoir comment ils ont pu dejouer l'arnaque, car ça en est une .en aout 2012 sur le site de tara xxxxxxxxxxxx (site en portugais) j'ai eu la faiblesse de commander une pierre de naissance pour la modique somme de 1 euro, (que je n'ai jamais reçu) après verification que le site était sécurisé j'ai décliné les coordonnées de ma carte bancaire , et par un malheureux concours de circonstances car c'est mon epouse qui gere ce compte et par ailleurs m'en avait déjà fait la remarque, comme quoi je ne lui avait pas transmis les tickets d' achat correspondant a 39,99 euros pensant que j'avais effectué des achats et ce fut la l'arnaque nous nous sommes rendus compte que le site de tara voyante avait transmis les codes de notre carte bancaire a VOYANCE WEB qui nous a ponctionné 8x39,99 euros site auquel je ne me suis jamais inscrit.apres opposition aupres de la banque nous avons pu recuperer la somme detournee mais depuis c'est un organisme de recouvrement qui nous harcelle et nous somme de payer si non c'est le tribunal.comment se defendre ? quelqu'un pourrait t'il nous aider ? d'avance merci et bravo pour votre forum ,qui a le merite d'etre clair.salutations a tous.